



Bulletin

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VOLUME 48, NUMÉRO 1

2019 - 2020



POÉTIQUE DES DISCOURS SUR LE BUDGET D'ONÉSIME GAGNON, 1945-1957

p. 5

Les gravures cachées
de l'hôtel du Parlement

p. 10

Chronique d'archives :
le studio Photo moderne

p. 13

Les Prix du livre
politique de
l'Assemblée nationale

p. 17

Coordination

Pierre Skilling

Comité de rédaction

Frédéric Lemieux
Carolyne Ménard
Jules Racine-St-Jacques
Pierre Skilling

**Soutien à la coordination
et révision linguistique**

Brenda-Lee Leblanc
Judith Mercier
Danielle Simard

Couverture et mise en page

Louise Williams,
Équipe du web et du graphisme
de l'Assemblée nationale

Impression

Équipe de la reprographie
et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale

Adresse

Bulletin de la Bibliothèque
de l'Assemblée nationale
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
5^e étage, bureau 5.01
Québec (Québec) G1A 1A3
bulletin@assnat.qc.ca

[http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/
publications/1797-bulletin-de-la-bibliotheque](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/publications/1797-bulletin-de-la-bibliotheque)

418 643-4567

Image de couverture

Conférence fédérale-provinciale
tenue à Québec en septembre 1950 :
Onésime Gagnon, trésorier de la province,
est à la droite de Maurice Duplessis,
au centre de la photo, derrière son pupitre.

Collection Alain Lavigne
Assemblée nationale

Les idées exprimées dans les articles
n'engagent que leur auteur.
La reproduction des articles est permise
avec la mention de la source.



Sommaire



Les gravures cachées
de l'hôtel du Parlement

p. 10



Chronique d'archives :
le studio Photo moderne

p. 13



Les Prix du livre politique
de l'Assemblée nationale

p. 17

4 Avant-propos

Le comité de rédaction

5 Poétique des discours sur le budget d'Onésime Gagnon, 1945-1957

Jonathan Livernois

10 Les gravures cachées de l'hôtel du Parlement

Christian Blais

13 Chronique d'archives : le studio Photo moderne

Marise Falardeau

16 Une nouvelle directrice pour la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

17 Les Prix du livre politique de l'Assemblée nationale

21 Brèves

Danielle Simard



Avant-propos

Le temps suspendu et les métamorphoses du *Bulletin*

Dimension insaisissable de nos vies, le temps est pourtant mesuré et compté, organisant notre monde. De surcroît, il a une valeur cruciale dans la vie politique et parlementaire¹. À l'Assemblée nationale, le temps est l'objet de négociations et partagé scrupuleusement. Il structure les travaux parlementaires et le processus législatif. Dessinant l'horizon des hommes et des femmes politiques, le temps influence leurs discours, leurs projets et leurs actions. La recherche historique en explore les traces dans des documents d'archives. Enfin, gravée dans la pierre, le bois ou le bronze, la mémoire du temps passé est évoquée dans la devise *Je me souviens*, inscrite sur la façade de l'hôtel du Parlement.

Mais que le temps soit suspendu comme il le fut au printemps 2020 est exceptionnel, dans la vie parlementaire comme ailleurs. Il faut remonter à l'épidémie de choléra de 1852 pour que les travaux parlementaires soient interrompus, à l'époque du régime de l'Union. Même durant la terrible grippe « espagnole » de 1918-1919, l'Assemblée législative avait poursuivi ses travaux.

Dans cette édition du *Bulletin*, le professeur Jonathan Livernois de l'Université Laval évoque justement « une sorte de temps suspendu » se révélant dans les discours sur le budget d'Onésime Gagnon, ministre des Finances du gouvernement Duplessis de 1945 à 1957. Selon l'étonnante analyse littéraire et poétique qu'en propose Livernois, les discours sur le budget de Gagnon, qui citent aussi bien Musset et Bossuet que Mercier et Chapais, suggèrent une temporalité sans commencement ni fin, un temps où le Québec aurait vécu en dehors de l'histoire.

Ensuite, Christian Blais révisé son enquête sur les noms et les blasons des grands personnages gravés dans les boiseries de l'hôtel du Parlement². En parcourant un ouvrage de 1897, l'historien a découvert que les noms de deux notables ont été « emmurés », lors de travaux au début du XX^e siècle, derrière le cadre de la porte de la Salle des drapeaux. Deux des quatre personnages commémorés en 2018 à l'occasion du dévoilement de nouvelles gravures avaient donc déjà été honorés à l'origine, avant de séjourner au purgatoire.

En 2019, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a fait l'acquisition d'une centaine de négatifs provenant du studio Photo moderne, fondé par Alcide Martineau. Cette entreprise fut le fournisseur exclusif de services photographiques du journal *Le Soleil* jusqu'au début des années 1970. Comme l'explique l'archiviste Marise Falardeau, ces négatifs témoignent de certains moments historiques au sujet desquels les fonds d'archives de la Bibliothèque disposaient auparavant de peu d'images, notamment les événements d'octobre 1970 dans la capitale québécoise, advenus il y a 50 ans.

C'est aussi en 1970 que paraissait le premier numéro de ce qui s'appelait alors le [Bulletin trimestriel des acquisitions](#), à l'origine un relevé des ouvrages acquis et catalogués par la Bibliothèque de la Législature. Le directeur Jacques Prémont y signait un texte saluant le travail de son prédécesseur, Jean-Charles Bonenfant, grâce à qui la Bibliothèque était « dans le Québec, l'une des plus riches dans le domaine du droit, de la science politique, et la seule au Canada à posséder une collection complète des journaux du Québec ». Il annonçait aussi que l'institution connaîtrait un « nouvel essor », « au moment où l'accent [était] donné à la recherche et à l'expérimentation de nouvelles formules ».

Ayant connu bien des métamorphoses au cours des décennies avant de devenir une revue d'étude multidisciplinaire sur le parlementarisme québécois, le *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale* s'apprête à vivre une nouvelle et profonde transformation. En effet, nous vous inviterons sous peu à visiter un nouveau carrefour numérique de diffusion de notre expertise, de nos connaissances et de nos collections, et à rattraper le temps perdu.

Bonne lecture et à très bientôt!

Pierre Skilling, rédacteur-coordonnateur du *Bulletin*

1. À ce sujet, voir Magali Paquin, [Le temps : un élément structurant du champ politique](#), *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 35, n° 3-4, octobre 2006, p. 16-22.

2. Voir Christian Blais, [De nouvelles gravures sur les boiseries de l'hôtel du Parlement](#), *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 35-38.



Poétique des discours sur le budget d'Onésime Gagnon, 1945-1957

Le 7 avril 1979, les lecteurs du quotidien *Le Devoir* ont probablement été désarçonnés par le carnet littéraire du journaliste Jean Éthier-Blais. Ce dernier n'y traitait pas d'un roman, d'un recueil de poésie ou d'un essai, mais bien du dernier discours sur le budget du ministre des Finances de l'époque, Jacques Parizeau! Le journaliste écrivait ainsi, non sans un clin d'œil à son ami ministre¹ : « le budget du Québec me touche au premier chef. Il est écrit en français (et quel français! j'y reviendrai) par un lettré, c'est donc mon affaire. » En somme, il s'agit d'un « document littéraire, voilà qui n'est pas banal² » !

Jonathan Livernois

Professeur agrégé
Département de littérature, théâtre et cinéma
Université Laval

Le discours sur le budget, par-delà les quelques effets rhétoriques auxquels on peut s'attendre dans un exercice pour le moins aride, peut-il être considéré, en certaines occasions, comme une œuvre dont les ressorts littéraires sont déterminants? Se peut-il que la littérarité du texte finisse par engendrer un surcroît de sens, et vienne par conséquent appuyer le message politique que tente de transmettre le gouvernement? Le cas littéraire de Jacques Parizeau n'est pas unique, dont « l'emploi souverain de la litote [...] vien[t] cristalliser les idées, renforcer la politique de la carotte et du bâton³ ». La figure d'Onésime Gagnon (1888-1961), ministre des Finances sous Maurice Duplessis, se profile à l'horizon.

Onésime Gagnon n'est pas le moindre des ministres de Duplessis : ancien étudiant à Oxford, plus tard professeur de droit à l'Université Laval, il est député fédéral de Dorchester et ministre sans portefeuille dans le cabinet Bennett, de 1930 à sa défaite, en 1935.

En 1933, il se présente comme candidat à la chefferie du Parti conservateur du Québec contre Maurice Duplessis, même si l'historien Thomas Chapais tente de l'en dissuader⁴. Défait à cette occasion, il est néanmoins élu député unioniste de Matane en 1936 et devient ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries. Chef de l'opposition pendant l'hospitalisation de Duplessis en 1942, il devient, en 1944, trésorier de la province (ministre des Finances⁵) – il est l'un des premiers Canadiens français à occuper ce poste. Il y reste jusqu'en 1958, année où il devient lieutenant-gouverneur du Québec jusqu'à son décès, en 1961.

Dans leur ouvrage *Restons traditionnels et progressifs* (1988), Gilles Bourque et Jules Duchastel se sont justement intéressés aux

Le discours sur le budget peut-il être considéré, en certaines occasions, comme une œuvre dont les ressorts littéraires sont déterminants?

1. Voir Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau, tome 2 : le baron (1970-1985)*, Québec Amérique, 2015 [2002], p. 170, coll. « Nomades ».

2. Jean Éthier-Blais, « Les carnets de Jean Éthier-Blais », *Le Devoir*, 7 avril 1979, p. 22.

3. *Ibid.*

4. Voir lettres des 15 et 21 septembre 1933 de Thomas Chapais à Onésime Gagnon, Fonds Onésime Gagnon, P926, BAnQ Québec.

5. La fonction change de nom le 28 novembre 1951.



Conférence fédérale-provinciale tenue à Québec, du 25 au 28 septembre 1950. Onésime Gagnon est à la droite de Maurice Duplessis, au centre de la photo, derrière son pupitre.

Collection Alain Lavigne
Assemblée nationale

discours sur le budget sous l'Union nationale, dont ceux d'Onésime Gagnon. Les deux sociologues y développent une idée intéressante sur la temporalité qui s'y fait jour. Comme Gagnon le dit lui-même dès son premier discours sur le budget, en 1945, l'exercice du budget dans sa structure même (soit *le passé* par le retour sur l'année précédente, *le présent* par la mise à jour des données budgétaires et *le futur* par le budget pour l'année qui vient), dévoile une temporalité « cumulative », dédiée au temps du progrès, linéaire. C'est la temporalité de l'industrialisation, rappellent les deux sociologues, le chemin du progrès ininterrompu. Bourque et Duchastel ajoutent que « si la tradition et le passé réussissent à se maintenir, ce ne saurait être que par leur insertion dans le déroulement de la série »; que dans le contexte des discours sur le budget, « nous sommes à cent mille lieues du temps répétitif

de la tradition. Nous baignons dans un temps laïc et matérialiste produisant l'oubli pratique de l'éternité⁶. » Autrement dit, c'est la notion de progrès qui prévaudrait dans les discours sur le budget.

Pourtant, une attention aux ressorts formels et à la temporalité des discours sur le budget de Gagnon donne un autre son de cloche. Ou, du moins, elle en complexifie la donne. Certes, le temps linéaire est bien présent, celui qu'on associera à la flèche du progrès continu, temps de l'industrialisation. Mais on dirait qu'il s'y superpose une sorte de récit récursif. Qu'est-ce à dire? Que le récit de Gagnon, qui vise le progrès, cherche aussi à faire ressortir les ressemblances entre deux temps – celui du régime de l'Union (1841-1867) et celui de l'Union nationale – puis les enchevêtre jusqu'à ce que ceux-ci se confondent dans une sorte de permanence toute canadienne-française, où le passé se fond, sans coup férir, dans le présent. Gagnon le dit lui-même dans son discours de 1948, déroulant la formule célèbre (« Notre maître, le passé ») associée au chanoine Lionel Groulx : « Il ne faut pas croire que ce retour annuel sur le passé comporte un mépris du présent et une incompréhension de l'avenir. Tous les trois sont nos maîtres et inspirent, dans un juste équilibre, la politique de l'Union nationale. [...] J'ai rappelé au cours des dernières années la parenté spirituelle qui existe entre les grands hommes politiques du Bas-Canada et le chef actuel de l'Union nationale⁷. »

De quoi sont donc faits ces discours? D'entrée de jeu, Gagnon y étale son capital culturel : tantôt cite-t-il un vers d'Alfred de Musset (discours de 1945), tantôt les mots de Bossuet (discours de 1952), tantôt une phrase de Gonzague de Reynold (non, Gagnon n'est pas un homme de gauche), tantôt les propos

6. Gilles Bourque et Jules Duchastel, *Restons traditionnels et progressifs : pour une nouvelle analyse du discours politique : le cas du régime Duplessis au Québec*, Montréal, Boréal, 1988, p. 208-209.

7. *Discours sur le budget prononcé par l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée législative de Québec, le 27 février 1948*, s. l., s. n., s. d., p. 3.

de Joseph de Pesquidoux. Il cite également, dans plusieurs discours sur le budget, les mots d'Adolphe Thiers, figure de l'homme de lettres et homme d'État, qui a été, rappelle opportunément Gagnon, ministre des Finances de France. Façon, évidemment, de s'en rapprocher. Cela dit, c'est l'histoire politique qui a la part du lion des références culturelles des discours sur le budget de Gagnon. Il cite Honoré Mercier, Joseph-Adolphe Chapleau et plusieurs autres politiciens du passé plus ou moins récent. Il cite aussi les historiens Lionel Groulx, Robert Rumilly et surtout Thomas Chapais. Les registres de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale permettent d'ailleurs de constater que le ministre emprunte à de multiples reprises les ouvrages de Chapais : ses *Discours et Conférences*, d'avril à juin 1946, puis d'octobre à novembre 1946, de février à mars ou avril 1949, ainsi que les tomes 5 et 6 du *Cours d'histoire du Canada* de février à mars 1947. Chapais a tout pour plaire à Gagnon et à son chef, qui voue d'ailleurs une « dévotion⁸ » à l'historien : conservateur, ultramontain, défenseur de la Constitution de 1867 et de ce qu'elle donne comme garanties au maintien de la « race » canadienne-française. Damien-Claude Bélanger le dit bien dans sa biographie de Chapais : « L'Union nationale s'affaire à protéger la mémoire de sir Thomas dans les années 1940 et 1950. Le premier ministre Duplessis, qui comptait le sénateur parmi ses rares conseillers, fait nommer la ville forestière de Chapais en son honneur et procède à l'achat, pour le compte des archives provinciales, de sa bibliothèque et d'une partie de ses archives⁹. »

Le récit que Chapais fait de l'époque de l'Union est repris tel quel par Gagnon. C'est l'âge d'or, celui de l'« union morale » des « deux peuples fondateurs », la période bénie de « ces hommes illustres » comme Louis-Hippolyte LaFontaine, Robert Baldwin, Étienne-Paschal Taché, George-Étienne Cartier et John A. Macdonald, « dont quelques-uns étaient des réformistes, qui ont fondé au Canada la grande et glorieuse tradition conservatrice¹⁰ », écrit Chapais en 1905, dans un discours que Gagnon reproduit partiellement dans son discours sur le budget de 1945. Ce récit de Chapais permet justement à Gagnon de placer Duplessis dans cette lignée, de le représenter comme l'un des héritiers de ces hommes de mesure qui ont mené à la Confédération et à sa juste répartition des pouvoirs.

À lire Gagnon, on a l'impression que les combats du régime de l'Union – et non les rébellions, tache aveugle de ces plongées dans le passé – deviennent ceux de l'Union nationale. Ainsi le trésorier peut-il affirmer, dans son discours de 1946, que Duplessis « s'est montré à Ottawa le digne successeur de LaFontaine et de Baldwin¹¹ ». Ou encore, en 1947, il annonce que le nouveau pont de Sainte-Rose, « grâce à l'esprit de patriotisme du Premier Ministre, rappellera désormais le souvenir du grand patriote que fut Sir Louis-Hippolyte Lafontaine [sic]¹² ». Le discours de Gagnon en vient à superposer deux récits, à les enchevêtrer.

À lire Gagnon, on a l'impression que les combats du régime de l'Union – et non les rébellions, tache aveugle de ces plongées dans le passé – deviennent ceux de l'Union nationale

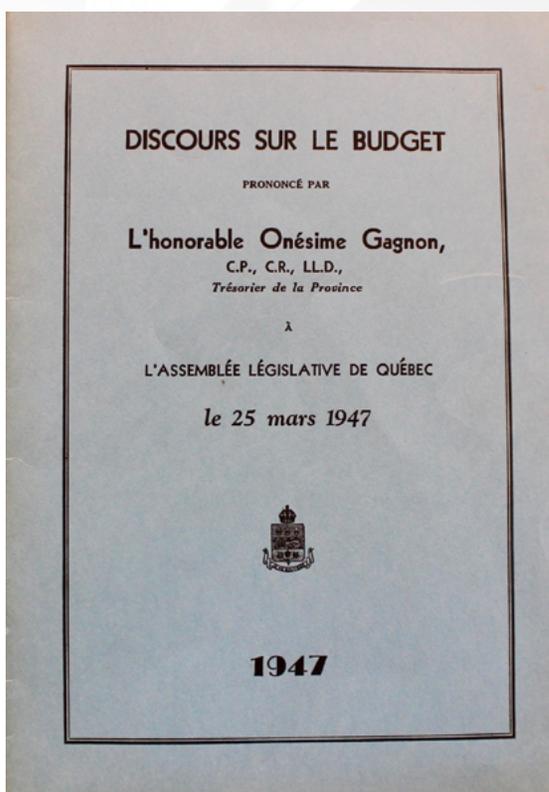
8. Damien-Claude Bélanger, *Thomas Chapais, historien*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, p. 166.

9. *Ibid.* Ajoutons à cela que le gouvernement veut faire rééditer le fameux ouvrage, épuisé, de Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France* (1904), comme l'annonce Duplessis en novembre 1950. Cela ne semble pas s'être concrétisé. En outre, en mars 1947, le recteur Ferdinand Vandry de l'Université Laval propose au ministre Gagnon que le gouvernement finance une chaire Thomas-Chapais, avec un capital de 100 000 dollars. Rien n'indique que ce fut fait. Voir lettre de F. Vandry à O. Gagnon, 1^{er} mars 1947, fonds Onésime-Gagnon, P926, BAnQ Québec.

10. Thomas Chapais, *Discours et conférences*, Québec, Librairie Garneau, 1943, p. 186.

11. *Discours sur le budget prononcé par l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée législative de Québec, le 28 mars 1946*, s. l., s. n., s. d., p. 7.

12. *Discours sur le budget prononcé par l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée législative de Québec, le 25 mars 1947*, s. l., s. n., s. d., p. 16.



Budget 1947 du gouvernement Duplessis.

Collection de l'auteur

Comment mêler les époques? Le récit de Gagnon est toujours à peu près le même, et c'est le plus souvent la commémoration d'un événement s'étant produit (plus ou moins) cent ans auparavant qui sert de préambule aux discours sur le budget et à la présentation des chiffres. Ainsi, en 1946, le ministre commémore ce qu'il considère être le centenaire de l'autonomie fiscale des provinces; en 1947, « l'Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées et pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'instruction élémentaire dans le Bas-Canada »; en 1948, la reconnaissance du français comme langue officielle au Parlement; en 1949, l'obtention du gouvernement responsable; en 1952, la création de l'Université Laval. Il s'agit ensuite de suturer les époques, comme dans cet éloquent passage de son discours de 1948 :

13. *Discours sur le budget prononcé par l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée législative de Québec, le 27 février 1948*, s. I., s. n., s. d., p. 3-4.

En 1846, les chefs politiques du Bas-Canada ont conquis l'autonomie financière ; en 1946, le chef de l'Union nationale a endigué le mouvement de centralisation qui menaçait d'anéantir nos droits et privilèges en matière d'impôts. En 1847, les chefs politiques du Bas-Canada ont établi un système d'enseignement qui a fait l'admiration de nombreux historiens et sociologues ; en 1947, le chef de l'Union nationale [...] a soulagé les commissions scolaires du fardeau de leurs dettes, fardeau qui les empêchait de consacrer tous leurs efforts au progrès de l'éducation. En 1848, les chefs politiques du Bas-Canada, après sept années de lutte, ont fait reconnaître l'usage officiel de la langue française ; en 1948, le chef de l'Union nationale contribue plus que tous ses prédécesseurs à promouvoir l'éducation, et à donner à l'enseignement universitaire un essor vigoureux, en répondant généreusement à l'appel des universités de Montréal et de Québec¹³.

Cette volonté de créer des symétries séculaires entre le passé et le présent consolide une sorte de temps duplessiste, que j'ai cherché à définir dans un essai récent¹⁴. Les discours sur le budget vont dans le même sens que tous ces documents électoraux et discours de l'Union nationale que j'ai pu étudier : ils mettent en scène un temps plein, récuratif, où les époques de prospérité se répètent, où les époques se superposent (régime de l'Union de 1841-1867 et régime de l'Union nationale) et finissent par se confondre dans une sorte de permanence canadienne-française, où les hiatus de cent ans sont facilement comblés... si l'Union nationale est élue et réélue.

C'est le temps réconfortant où le passé se fond dans le présent; c'est la magie de ce que Daniel Johnson nommait, dans une conférence de 1952, la « révolution dans l'ordre¹⁵ », le changement dans la stabilité.

14. Je renvoie à *La Révolution dans l'Ordre. Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018.

Je ne suis pas le premier à identifier un tel temps, que l'Union nationale a tenté, me semble-t-il, d'incarner pour s'en faire le garant. L'essayiste Pierre Vadeboncœur, dans *La dernière heure et la première* (1970), dit bien que les Québécois depuis la Conquête « ne sont pas dans l'histoire »; qu'ils se croient dans une sorte d'apesanteur, de permanence tranquille. Ils vivent dans une sorte de temps suspendu où il n'y a pas vraiment de commencement ni de fin. Heureux le parti politique qui entretiendra cette illusion...

Dans le discours sur le budget de 1949, comme dans d'autres documents de l'Union nationale, le temps est étale. L'année 1846 finit par se confondre avec l'année 1946 :

La première session de la présente Législature s'est ouverte le 19 janvier, dans une même atmosphère de fierté et de bonheur qui réjouissait nos pères, les valeureux parlementaires de la session de 1849. Nous eûmes l'impression de vivre comme eux, il y a cent ans, l'une des heures décisives de notre histoire. L'éclatante victoire de l'Union Nationale du 28 juillet dernier, n'était-elle pas le couronnement final de plusieurs années de luttes ardentes pour la reconnaissance du principe d'autonomie provinciale? L'immense majorité de la province venait de reconnaître, d'une façon éloquente, le courage intrépide et la haute vision politique du chef de l'Union nationale. Ne saluait-elle pas dans ce dernier, le digne successeur de LaFontaine qui avait su, avec une rare sagesse, voir dans l'Acte d'Union des deux Canadas, le principe d'une véritable fédération et non la base d'une union législative qu'avaient voulu instaurer le rapport Durham et la loi organique de 1840¹⁶.

Qui a vécu quoi, il y a cent ans? Gagnon donne l'impression que l'atmosphère de fierté et de bonheur est partagée entre 1949 et 1849.

Il emploie le passé simple, temps de verbe qui isole dans le passé, qui pousse vers le lointain, tandis que la chose est toute récente – on parle bien de la rentrée parlementaire du 19 janvier 1949. Le récent vient se mêler au passé glorieux. On est, de plain-pied, dans un temps qui est celui d'un peuple fort ancien et fort récent, tout à la fois. Des Canadiens français à l'abri, grâce à l'Union nationale.

En somme, si nous voulions décrire ce temps unioniste, lequel a sans doute contribué aux succès de ce parti, nous pourrions peut-être reprendre les mots de Raymond Poincaré que Gagnon cite dans son discours de 1945 :

Voilà, Monsieur l'Orateur, la synthèse de la doctrine de l'Union Nationale, l'Idéal poursuivi par notre chef valeureux et ses modestes collaborateurs. En cherchant à l'implanter en terre canadienne et à la faire épanouir en terre québécoise, nous marcherons sur les traces glorieuses de nos grands parlementaires, nous aurons fait œuvre durable et féconde et selon le mot de Poincaré : « Nous qui passons dans les contingences et l'instabilité des choses, nous aurons éclairé notre vie d'un reflet d'immortalité »¹⁷.

Des reflets d'immortalité : ce n'est pas l'éternité, mais tout comme. Bienvenue au Canada français. Du moins, celui que l'Union nationale et son ministre des Finances aimaient perpétuer, dans ses discours.

15. Anonyme, « Un éloge de M. Duplessis. M^e Daniel Johnson lui attribue une "révolution dans l'ordre" », *La Presse*, 16 janvier 1952, p. 18.

16. *Discours sur le budget prononcé par l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée législative de Québec, le 24 février 1949*, p. 4.

17. *Discours sur le budget prononcé par l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée législative de Québec, le 5 avril 1945*, p. 46.



Les gravures cachés de l'hôtel du Parlement

Derrière le cadre de la porte de la Salle des drapeaux¹ se trouvent deux panneaux de noyer noir décorés d'arabesques dorées. Sachant que cette porte a été installée au début du XX^e siècle, une question se pose : cette structure masque-t-elle d'autres armoiries? Eh bien oui! Nous dévoilons ici les noms des deux personnages qui s'y trouvent cachés.

Christian Blais

Historien, Service de la recherche

La clé de cette découverte se trouve dans l'ouvrage *Le Palais Législatif de Québec*, publié en 1897². Son auteur, Ernest Gagnon, est secrétaire de plusieurs ministres des Travaux publics de 1876 à 1905. Ce « département » est alors responsable de la construction et de l'entretien de l'hôtel du Parlement³.

Musicien et compositeur de renom, Gagnon compte aussi dans son cercle d'amis le sculpteur Louis-Philippe Hébert, l'historien Thomas Chapais et le peintre Charles Huot. Tous sont des contemporains d'Eugène-Étienne Taché, le concepteur de l'hôtel du Parlement. On peut croire que ces illustres personnages, qui ont contribué de près ou de loin à l'ornementation du parlement de Québec, ont certainement partagé quelques informations avec Gagnon.

Un chapitre est consacré aux « décorations intérieures » du parlement. Il fait une description des lambris d'appui en noyer noir des vestibules du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étages du Palais législatif. Après avoir dressé la liste des personnages de la Nouvelle-France qui se trouvent dans le hall principal, Gagnon passe à l'étage supérieur. « Le visiteur a gravi un escalier et l'histoire a marché d'un siècle. »



L'entrée de la Salle des drapeaux.

Photo : Claude Mathieu
Assemblée nationale

1. Voir « [Salle des drapeaux](#) », [Encyclopédie du parlementarisme québécois](#), Assemblée nationale du Québec, 11 décembre 2014.
2. Ernest Gagnon, *Le Palais législatif de Québec*, Québec, C. Darveau, 1897, 135 p.

3. Gordon E. Smith, « [GAGNON, ERNEST](#) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto, 2003.

Il enchaîne :

Avec un art consommé, les arabesques aux lignes d'or glissent sur les panneaux des rampes et des paliers, et atteignent le premier, puis le deuxième étage, multipliant leurs dessins variés et gracieux et entourant les blasons de personnages appartenant, pour la plupart, à une époque plus récente : Saint-Vallier, Pontbriand, Beauharnois, La Galissonnière, La Jonquière, Longueuil, Coulon de Villiers, Ramezay, Townshend, Amherst, Quesnel, Vallières, Sewell, Stuart, Panet,

Taché avait donc fait graver les noms et les armoiries de ces deux hommes en vis-à-vis. Tous deux siégeaient au Conseil législatif du Bas-Canada. Le premier était évêque du diocèse catholique de Québec et le second, évêque du diocèse anglican de Québec.

Il aurait été fort utile de faire cette découverte plus tôt. Car en 2017, l'Assemblée nationale décidait de faire graver les noms de quatre personnages de part et d'autre de la porte de



Photo : Claude Mathieu
Assemblée nationale

Baby, Taschereau, Bédard, De Léry, Lotbinière, Parent, Nelson, Lanaudière, Boucherville, Viger, Cuveillier, Saint-Ours, Bourdages, Plessis, Mountain, Blanchet, Laforce, Lartigue, Bourget, Rollette, Dambourges, Duchesnay, De Gaspé, etc.

Eurêka! Voilà ce que je me dis en relisant ce passage : « Bourdages, Plessis, Mountain, Blanchet, Laforce, Lartigue, Bourget ». Puisque cet ordonnancement est celui des boiseries jouxtant l'actuelle Salle des drapeaux, il m'apparaît que deux personnages de cette liste ne sont plus là aujourd'hui. Pas de doute! Joseph-Octave Plessis et Jacob Mountain ont été, si je peux m'exprimer ainsi, victimes d'emportierage...

4. Voir Christian Blais, « [De nouvelles gravures sur les boiseries de l'hôtel du Parlement](#) », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 47, n° 1, p. 35-38.



Photo : Claude Mathieu
Assemblée nationale

la Salle des drapeaux : William Grant, Augustin-Norbert Morin, Thomas Dunn et... Plessis⁴. Si j'avais su... Mountain aurait pu prendre la place de Dunn auprès de Plessis; d'autant que les deux hommes entretenaient, dit-on, des rapports « non d'intimité, mais d'honnêteté réciproque⁵ ».

Ce qui est fait est fait. Certes, l'évêque anglican n'est pas un personnage sympathique au premier abord. À titre de conseiller exécutif proche des bureaucrates de la colonie, il est connu comme l'un des principaux chantres de l'« anglification » des Canadiens. Soit. Taché a malgré tout fait inscrire son nom dans son œuvre maîtresse et, pour cette raison, Mountain mériterait d'y retrouver une place⁶.

5. Thomas R. Millman, « [MOUNTAIN, JACOB](#) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 2003.

QUELLE EST DONC CETTE PLANTE?

Eh non! Ce n'est pas du papyrus. Associé au pouvoir de la Basse-Égypte antique, le papyrus est également le symbole de la vie et de la perpétuation de la connaissance, puisqu'avec cette plante on fabriquait des feuilles sur lesquelles on pouvait écrire et dessiner.

Dans son livre *Le Palais Législatif de Québec*, Ernest Gagnon fait une description des gravures sur les portes d'accès aux deux Chambres : « Le millésime "1792," date de la mise en force de la constitution inaugurant le régime parlementaire en Canada, et le millésime "1867," date de l'établissement de la Confédération, sont incrustés sur les battants des grandes portes [...] au milieu de palmes d'une suprême élégance. »

Un autre document daté du 23 octobre 1913 confirme qu'il s'agit de feuilles de palmier.

Dans les archives du département des Travaux publics, une lettre concerne la décoration de la salle de l'Assemblée. La compagnie Gauthier & Frère et l'architecte en chef des Travaux publics Elzéar Charest sont alors chargés de peindre et de dorer le « cadre du tableau et palmes de la galerie de la même salle ».

La palme est un symbole lié au sacrifice, à la vitalité et à la victoire⁷. Ayant un caractère sacré en Égypte, il ornait souvent les temples. Qui sait? Le sacrifice fait peut-être écho à la constitution de 1840, qui n'est évoquée nulle part dans l'hôtel du Parlement. Quant à la vitalité et la victoire, elles pourraient être symbolisées par les constitutions de 1792 et 1867, qui garantissent au Québec un parlement élu et la base de ses frontières actuelles.



« Palmarès », du latin *palmaris*, veut dire « qui mérite la palme ». Ce mot se définit comme étant la « liste des lauréats d'une distribution de prix ». Symbole de victoire, la Palme d'or est d'ailleurs la récompense suprême décernée au meilleur film de la sélection officielle au Festival de Cannes

Photos : Claude Mathieu
Assemblée nationale

6. Si on ajoutait Mountain dans la Salle des drapeaux, il se trouverait en compagnie de deux hommes d'Église (Lartigue et Bourget) et de deux prisonniers politiques de 1810 (Blanchet et Laforce). Pour équilibrer le tout (parce que toutes les gravures ont un vis-à-vis), je propose que trois hommes d'Église soient en compagnie de trois prisonniers politiques de 1810. Il reste à faire un choix entre Pierre Papineau, Louis Truto, François Corbeil et Michel Contant, accusés de trahison et emprisonnés par le gouverneur James Graig (avec l'appui tacite de Mountain). Puisque Corbeil meurt des suites d'une maladie contractée en raison de ses mauvaises conditions d'incarcération, en le commémorant, cela remettrait Mountain face à ses vieux péchés pour une autre éternité.

7. La palme est également associée au sacrifice dans l'hôtel du Parlement, comme en témoigne cet autre passage rédigé par Gagnon : « Au fond du plus haut palier de l'escalier d'honneur, au milieu de palmes abondantes incrustées en or sur les panneaux des lambris, brillent le monogramme de la Compagnie de Jésus et les noms de quelques-uns des missionnaires jésuites qui ont arrosé de leur sang et fécondé par leur martyre la terre désormais chrétienne du Canada et de l'Amérique du Nord : Jogues, Lalemant, Rasle, Buteux, Garnier. » Ajoutons que l'on retrouve, gravé dans les boiseries du Salon bleu, des branches de palmier porteur de dattes. Arbre nourricier en Égypte – symbole de la vie –, il réfère à la luxuriance féconde de l'oasis au milieu du désert. Nanon Gardin et al., *Le Petit Larousse des symboles*, Paris, Larousse, c2006, p. 473.



Chronique d'archives : le studio Photo moderne

En 2019, le Service des archives et de la numérisation de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a fait l'acquisition d'une centaine de négatifs provenant du studio Photo moderne, fondée par Alcide Martineau. Travaillant au journal *Le Soleil* après la Première Guerre mondiale, Martineau fut le premier photographe professionnel de ce quotidien de Québec. Son entreprise, Photo moderne, fut le fournisseur exclusif de services photographiques du *Soleil* jusqu'au début des années 1970¹.

Marise Falardeau

Service des archives et de la numérisation

Les milliers de négatifs de Photo moderne ont été conservés pendant de nombreuses années par le fils d'Alcide Martineau avant d'être vendus, en 2014, à un collectionneur privé qui désire aujourd'hui se départir du fonds. C'est dans ce contexte que le Service des archives et de la numérisation de la Bibliothèque a fait l'acquisition d'une série d'images témoignant des activités parlementaires, de la vie politique et des revendications sociales des années 1960 et 1970.

La plupart des négatifs sélectionnés concernent directement les activités parlementaires, notamment les ouvertures de session, les assermentations et les conférences de presse de députés. On y trouve également des photographies de manifestations et de rassemblements politiques, de même que des vues de la colline Parlementaire et de l'intérieur de l'hôtel du Parlement.

Cette acquisition permet d'enrichir considérablement le fonds iconographique de l'Assemblée nationale, puisque nous possédons peu de photographies décrivant la politique québécoise de cette époque. Plusieurs de ces négatifs ont déjà été publiés dans le journal *Le Soleil*, mais certains d'entre eux seraient inédits, notamment celui de l'assermentation des députés Marie-Claire Kirkland et Pierre Laporte, le 9 janvier 1962.



Assermentation de Marie-Claire Kirkland et de Pierre Laporte le 9 janvier 1962, à la suite des élections partielles du 14 décembre 1961. Précisons qu'à cette époque, la nouvelle députée utilisait le nom de Claire Kirkland-Casgrain.

1. Louis-Guy Lemieux, *Le roman du Soleil. Un journal dans son siècle*, Québec, Éditions du Septentrion, 1997, p. 200.

Voici donc un aperçu de quelques-uns de ces négatifs, récemment numérisés, et désormais conservés afin de préserver la mémoire politique et institutionnelle du Québec moderne¹.



Ouverture de la 28^e législature, le 1^{er} décembre 1966, dans la salle du Conseil législatif. Le lieutenant-gouverneur, Hugues Lapointe, lit le discours du trône. Daniel Johnson, premier ministre, est à sa droite.



Manifestation à Québec contre le bill 85 à laquelle participe Pierre Bourgault, le 12 décembre 1968. Ce projet de loi, qui prévoyait, entre autres, le libre choix de la langue d'enseignement pour tous est retiré quatre jours plus tard.



Dévoilement de la maquette de la cité parlementaire et annonce de la construction du complexe G (aujourd'hui l'édifice Marie-Guyart) par le premier ministre Daniel Johnson et le ministre d'État aux Travaux publics Armand Russell, le 15 juin 1967.

1. Toutes les photos sont tirées de : Collection Assemblée nationale du Québec, Photo moderne.



Des soldats de l'armée canadienne devant l'hôtel du Parlement à la suite de la proclamation, le 16 octobre 1970, de la Loi sur les mesures de guerre.



Vue des édifices Jean-Antoine-Panet (à gauche) et André-Laurendeau. À l'avant-plan, le terrain où sera érigé le complexe G entre 1967 et 1972.



Le troisième congrès national du Parti québécois, tenu à Québec du 26 au 28 février 1971, où seront élus au Conseil exécutif du parti Marc-André Bédard, Pierre Bourgault, Jacques Parizeau et Pierre Marois.



Une nouvelle directrice pour la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec



Jacques Gagnon.
Fonds Assemblée nationale

Le 12 juin 2020, après 22 ans de bons et loyaux services à l'Assemblée nationale, Jacques Gagnon a quitté ses fonctions de directeur de la Bibliothèque pour une retraite amplement méritée. Économiste de formation, M. Gagnon a commencé sa carrière dans le domaine du commerce international et de la conjoncture économique, avant de se joindre au Service de la recherche de la Bibliothèque en 1998, dont il est devenu le coordonnateur en 2004. Nommé directeur du Secrétariat de l'Assemblée en 2009, il a fait un retour au Service de la recherche en 2011 à titre de directeur. Enfin, désigné directeur de la Bibliothèque par intérim en décembre 2016, il s'est vu confirmé dans cette fonction en 2017.

Sous sa direction, l'institution a poursuivi et entrepris des chantiers d'envergure : des travaux de construction majeurs (la nouvelle entrée et la voûte de la Bibliothèque), la mise en œuvre de la gestion intégrée des documents et l'élaboration de la Planification stratégique 2019-2023, notamment. De surcroît, dès sa nomination, Jacques Gagnon a défendu la mission première de la Bibliothèque comme institution de recherche.

Après un intérim assuré par la directrice adjointe Marie-Hélène Fournier, la nouvelle directrice de la Bibliothèque, Julie Rodrigue, est entrée en fonction le 8 septembre 2020. M^{me} Rodrigue est titulaire d'une maîtrise en histoire et d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Elle est également diplômée en gestion de HEC Montréal et a obtenu une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Laval.

Depuis le début des années 2000, M^{me} Rodrigue a occupé, dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, diverses fonctions d'analyse, de recherche, de traitement et de gestion documentaire. Elle a notamment travaillé à la Caisse de dépôt et placement du Québec, à la Bibliothèque de Saint-Laurent à Montréal et, plus récemment, comme directrice principale, produits et opérations, chez De Marque, une entreprise spécialisée dans la distribution de contenus culturels numériques. Son parcours riche et diversifié lui permet d'avoir une vision et une compréhension d'ensemble de nos différents services.

Toute l'équipe de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale désire remercier Jacques Gagnon pour ses années de service et souhaiter la bienvenue à sa nouvelle directrice.



Julie Rodrigue.
Fonds Assemblée nationale

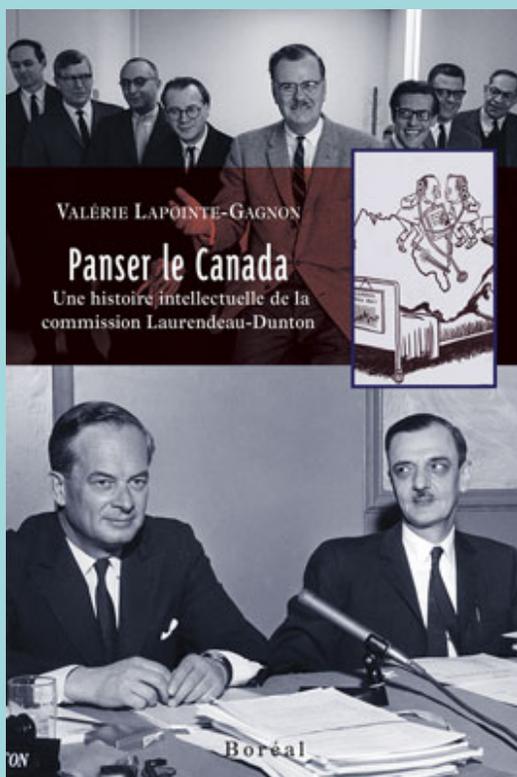
2019 | 17^e ÉDITION

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

ÉDITION 2019

PRIX DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



LAURÉATE

Valérie Lapointe-Gagnon :

Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton, Les Éditions du Boréal

FINALISTES

Paul Cliche :

Un militant qui n'a jamais lâché. Chronique de la gauche politique des années 1950 à aujourd'hui, Varia

Jean-Herman Guay et Serge Gaudreau :

Les élections au Québec. 150 ans d'une histoire mouvementée, Les Presses de l'Université Laval

Guyline Martel :

Incarner la politique : la construction de l'image médiatique des femmes et des hommes politiques au Québec, Les Presses de l'Université Laval

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT – THÈSE DE DOCTORAT

LAURÉAT

Jean-François Laniel :

Il était une foi des bâtisseurs: vers une synthèse socio-historique du catholicisme et du nationalisme québécois en modernité (1840-2015), Université du Québec à Montréal

FINALISTES

Paul-Étienne Rainville :

De l'universel au particulier : les luttes en faveur des droits humains au Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille, Université du Québec à Trois-Rivières

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT – MÉMOIRE DE MAÎTRISE

LAURÉAT

Julien Verville :

La réforme du mode de scrutin au Québec : une perspective néo-institutionnaliste, Université du Québec à Montréal

FINALISTE

Noémie Charest-Bourdon :

Qui va payer pour les malades indigents? La « philanthropie d'État », du sou du pauvre à l'assistance publique au Québec (1905-1930), Université du Québec à Montréal

PRIX DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE DU QUÉBEC | MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE

LAURÉAT

Gabriel Arsenault :

L'économie sociale au Québec : Une perspective politique, Presses de l'Université du Québec

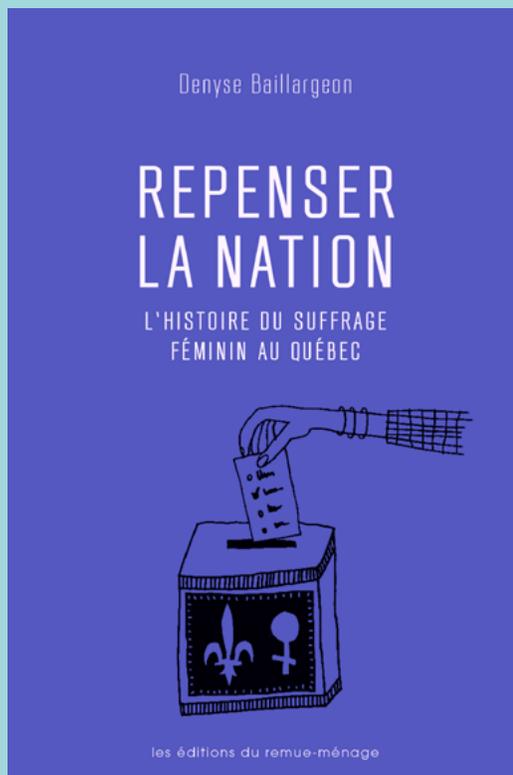
2020 | 18^e ÉDITION

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

ÉDITION 2020

PRIX DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



LAURÉATE

Denyse Baillargeon :

Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec, Éditions du remue-ménage

FINALISTES

Alexandre Dumas :

L'Église et la politique québécoise, de Taschereau à Duplessis, McGill-Queen's University Press

Emily Laxer :

Unveiling the Nation. The Politics of Secularism in France and Quebec, McGill-Queen's University Press

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT – THÈSE DE DOCTORAT

LAURÉAT

Yuxi Liu :

Les relations transnationales entre le Québec et la Chine populaire (1960-1980) : acteurs, savoirs et représentations, Université du Québec à Montréal et Université d'Angers (thèse en cotutelle)

FINALISTE

Mathieu Arsenault :

« Maintenant nous te parlons, ne dédaigne pas nous écouter. » *Pétitions et relation spéciale entre les Premières Nations et la Couronne au Canada, 1840-1860*, Université York

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT – MÉMOIRE DE MAÎTRISE

LAURÉATE

Katryne Villeneuve-Siconnelly :

L'instable, le réaliste et le radical. L'intégration institutionnelle de partis nationalistes antisystèmes, Université Laval

FINALISTE

Charles Breton-Demeule :

La vétusté immobilière en droit municipal. Une limite d'intérêt général à l'exercice du droit de propriété, Université Laval

Le Prix du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie | Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sera remis ultérieurement.

Appel de candidatures pour l'édition 2021

L'appel de candidatures de la 19^e édition aura lieu à l'automne 2020. Surveillez nos publications sur les médias sociaux et visitez le [site Internet](#) de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir toute l'information.

MARC-ANDRÉ BÉDARD, 1935-2020



Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, en 1979.

Fonds Marc-André Bédard
Assemblée nationale

Marc-André Bédard est décédé le 25 novembre 2020, à l'âge de 85 ans. Membre fondateur du Parti québécois, Marc-André Bédard est l'un des six candidats du parti à obtenir un siège lors de l'élection générale de 1973. Élu député de Chicoutimi, il représente cette circonscription jusqu'à son départ de la politique active en 1985.

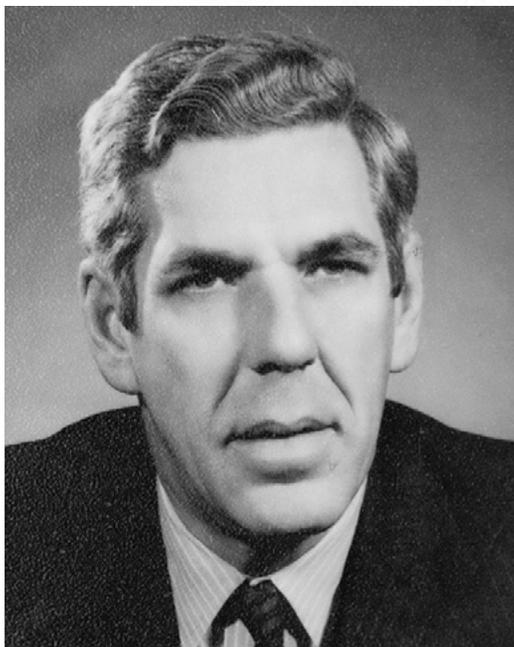
En 1976, il est nommé ministre de la Justice dans le nouveau gouvernement Lévesque, un poste qu'il occupera jusqu'en 1984. Ami et proche conseiller de René Lévesque, il est aux premières loges dans la préparation du référendum du 20 mai 1980. Il sera également ministre – d'État, puis délégué – à la Réforme électorale, de 1979 à 1985. De plus, de novembre 1984 à décembre 1985, il assure la fonction de vice-premier ministre, soit au cours de la dernière année de l'administration Lévesque et durant les quelque deux mois du gouvernement de Pierre Marc Johnson.

À titre de ministre de la Justice du Québec, Marc-André Bédard préside notamment à la création du Conseil de la magistrature, instaure un nouveau mode de nomination des juges et met en œuvre la réforme du Code civil du Québec. Il fait adopter des modifications importantes à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, relatifs à l'orientation sexuelle, au handicap et aux programmes d'accès à l'égalité. À l'époque, l'interdiction formelle de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est une première en Amérique.

Père de quatre enfants, dont Stéphane Bédard, député de Chicoutimi de 1998 à 2015, Marc-André Bédard a été reçu officier de l'Ordre national du Québec en 2013.

Dans le numéro de novembre 2020 de la revue [Le Temps de parole](#), publiée par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale, on peut lire l'un des derniers textes rédigés par M. Bédard, dans lequel il livre son témoignage et sa réflexion sur le référendum du 20 mai 1980.

CLAUDE CASTONGUAY, 1929-2020



Le député de Louis-Hébert, Claude Castonguay, en 1970.

Photo : W. B. Edwards
Fonds Assemblée nationale

Figure majeure de la Révolution tranquille, acteur de premier plan des grandes réformes des années 1960 et 1970, Claude Castonguay s'est éteint le 12 décembre 2020 à l'âge de 91 ans.

Après une carrière de professeur et d'actuaire, Claude Castonguay jette les bases du Régime de rentes du Québec, puis préside la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social de 1966 à 1970. Député de Louis-Hébert de 1970 à 1973, il est nommé ministre de la Santé, ministre de la Famille et du Bien-être social, puis ministre des Affaires sociales dans le gouvernement de Robert Bourassa. Durant son passage en politique québécoise, il donne suite aux recommandations de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social : le régime d'assurance maladie entre en vigueur le 1^{er} novembre 1970. Cette réalisation marquante, bien qu'éclipsée par la crise d'Octobre, fera entrer son nom dans

la langue québécoise courante, puisqu'on emploiera le nom de « castonguette » pour désigner aussi bien la « carte soleil » de la Régie de l'assurance maladie du Québec que la machine qui en permet l'impression¹.

Après avoir quitté le Parti libéral du Québec en 1973, il gagne le secteur des affaires, notamment dans le domaine des assurances. Il deviendra un acteur de ce qu'on appellera le *Québec inc.*, entre autres au sein du Groupe La Laurentienne. En 1990, il est nommé sénateur conservateur dans Stadacona. Il démissionne en 1992.

Il est par ailleurs membre de nombreux comités et groupes de travail. Il sera notamment président du Groupe de travail sur l'urbanisation du gouvernement du Québec (1974-1976), président du Comité d'experts sur l'assurance médicaments (1995-1996) et président d'un groupe de travail sur le financement du système de santé du Québec (2007-2008). Il siège également à de nombreux conseils d'administration, dont celui de la Caisse de dépôt et placement du Québec (1973-1978). Il a reçu plusieurs doctorats honorifiques. Il est nommé compagnon de l'Ordre du Canada en 1974, officier de l'Ordre national du Québec en 1991, puis grand officier en 2014. En outre, il était membre de la Société royale du Canada.

Claude Castonguay a publié en 2005 *Mémoires d'un révolutionnaire tranquille*.

1. Une [fiche terminologique](#) de l'Office québécois de la langue française (1988) en fait mention.



Brèves

Décès d'anciens parlementaires

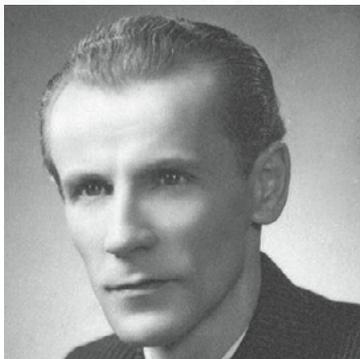
Décès 2019

- Le 24 décembre 2019, Guy Bacon, député libéral de Trois-Rivières (1970-1978).
- Le 5 février 2019, Marcel R. Plamondon, député unioniste de Portneuf (1966-1970).
- Le 22 mars 2019, Prudent Carpentier, député libéral de Laviolette (1966-1970).
- Le 2 mai 2019, Jean-François Viau, député libéral de Saint-Jacques (1984-1985).
- Le 22 juin 2019, Pierre Fortier, député libéral d'Outremont (1980-1989). Ministre délégué à la Privatisation (1985-1986). Ministre délégué aux Finances et à la Privatisation (1986-1989).
- Le 26 septembre 2019, Antoine Drolet, député créditiste de Portneuf, (1970-1973). M Drolet a occupé différentes fonctions auprès de la présidence et de l'administration de l'Assemblée nationale (1978-2000).
- 1^{er} octobre 2019, Michel Létourneau, député péquiste d'Ungava (1994, 2007). Ministre délégué au Développement du Nord québécois et ministre délégué aux Affaires autochtones (2002-2003).
- 20 novembre 2019, George Springate, député libéral de Sainte-Anne (1970-1976) puis de Westmount (1976-1980).
- Le 13 décembre 2019, Robert Lamontagne, député libéral de Roberval (1970-1981). Vice-président de l'Assemblée nationale (1973-1976).
- Le 22 décembre 2019, Ginette Grandmont, députée adéquistes de Masson (2007-2008).
- Le 30 décembre 2019, Laurier Gardner, député libéral d'Arthabaska (1985-1989).

La notice biographique de tous les parlementaires peut être consultée sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

[\[http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/index.html\]](http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/index.html).

Décès 2020



Jean-Noël Tremblay.
Photo : Cecile Weedon
Fonds Assemblée nationale

- Le 23 janvier 2020, Jean-Noël Tremblay, député unioniste de Chicoutimi (1966-1973). Ministre des Affaires culturelles (1966-1970). Fut député conservateur de Roberval à la Chambre des communes (1958-1962).
- Le 30 janvier 2020, Pierre-Étienne Laporte, député libéral d'Outremont (1996-2003).
- Le 5 mars 2020, Serge Deslières, député péquiste de Salaberry-Soulanges (1994-2003), puis de Beauharnois (2003-2008).



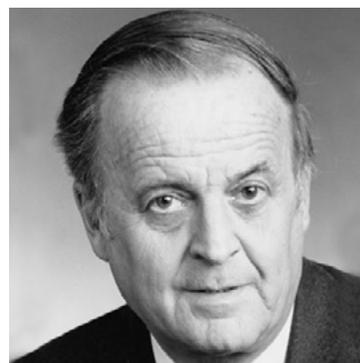
Louise Robic.
BAnQ

- Le 13 mars 2020, Louise Robic, députée libérale de Bourassa (1985-1994). Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration (1985-1989), ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux (1989) et ministre déléguée aux Finances (1989-1994).



Herbert Marx.
Photo : Kedl
Fonds Assemblée nationale

- Le 19 mars 2020, Herbert Marx, député libéral de D'Arcy-McGee (1979-1989). Ministre de la Justice, responsable de la Protection du consommateur et de la Déréglementation (1985-1988). Solliciteur général par intérim (1987-1988). Solliciteur général et ministre responsable de la Protection du consommateur (1988) et ministre de la Sécurité publique (1988).



Albert Côté.
BAnQ

- Le 18 avril 2020, Albert Côté, député libéral de Rivière-du-Loup (1985-1994). Ministre délégué aux Forêts (1985-1991). Ministre des Forêts (1991-1994).
- Le 25 mai 2020, Francis Dufour, député péquiste de Jonquière (1985-1996). Démissionna le 15 janvier 1996 pour permettre au premier ministre Lucien Bouchard de se porter candidat du Parti québécois. Fut également maire d'Arvida (1967-1975) et de Jonquière (1975-1985).

- Le 28 mai 2020, Reed Scowen, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce (1978-1987).



Michel Gauthier.

Photo : Kedl

Fonds Assemblée nationale

- Le 30 mai 2020, Michel Gauthier, député péquiste de Roberval (1982-1988). Fut député bloquiste de Roberval, puis de Roberval-Lac-Saint-Jean à la Chambre des communes (1993-2007), ainsi que chef du Bloc québécois et de l'opposition officielle (1996-1997).



Gérard Label, 1966.

Photo : Cécile Weedon

Fonds Assemblée nationale

- Le 15 juillet 2020, Gérard Label, député unioniste de Rivière-du-Loup (1966-1970). Orateur suppléant (1966-1968), puis orateur de l'Assemblée législative en 1968. Le 1^{er} janvier 1969, il devient le premier président de l'Assemblée nationale. Ministre des Communications (1969-1970).



David Cliche, 1998

Photo : Daniel Lessard

Fonds Assemblée nationale

- Le 19 juillet 2020, David Cliche, député péquiste de Vimont (1994-2002). Ministre de l'Environnement et de la Faune (1996-1997), ministre délégué au Tourisme (1997-1998). Ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux (1998-2001). Ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie (2001-2002).
- Le 3 novembre 2020, Georges Massicotte, député libéral de Lotbinière (1973-1976).
- Le 6 août 2020, Patrice Laplante, député péquiste de Bourassa (1975-1985).
- Le 13 novembre 2020, Pierre Mercier, député libérale de Bellechasse (1973-1976).

Chronologie parlementaire 2019

8 janvier 2019

- Le député de Deux-Montagnes, Benoît Charrette, remplace la députée de Châteauguay, Marie-Chantal Chassé, comme ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

5 février 2019

- Reprise des travaux de la 42^e législature.
- Le président, François Paradis, rend une directive sur la tenue vestimentaire des membres du Parlement. En l'absence de règles écrites sur la question, la présidence demande aux parlementaires de respecter la norme de la « tenue de ville » : ainsi, dans le cadre des travaux parlementaires, les hommes devraient habituellement porter un veston-cravate, et les femmes, une tenue de circonstance. Une réflexion sur le sujet sera confiée au comité qui a conclu l'entente valable pour la durée de la 42^e législature.

28 février 2019

- Le Bureau de l'Assemblée nationale adopte un nouveau règlement sur les activités interparlementaires et internationales afin d'améliorer leur efficacité et leur transparence.

11 mars 2019

- Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin, quitte le caucus du Parti québécois. Elle siège dorénavant comme députée indépendante.

20 mars 2019

- À la suite de la démission de Catherine Fournier, Québec solidaire forme le 2^e groupe d'opposition avec dix députés et le Parti québécois forme le troisième groupe avec neuf députés. Les changements sont effectifs le lendemain.

21 mars 2019

- Le ministre des Finances, Eric Girard, prononce le discours sur le budget.

25 mars 2019

- La Commission de la culture et de l'éducation se saisit d'un mandat d'initiative sur l'avenir des médias d'information.

28 mars 2019

- La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisit d'un mandat d'initiative sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois. Le rapport est déposé le 19 février 2020. Il contient 32 recommandations.

2 avril 2019

- La Commission de la santé et des services sociaux se saisit d'un mandat d'initiative sur l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes, en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

9 avril 2019

- La Commission des transports et de l'environnement se saisit d'un mandat d'initiative sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre. Le rapport est déposé le 19 septembre 2019 et comprend neuf recommandations.
- La Commission de l'aménagement du territoire se saisit d'un mandat d'initiative

amorcé au cours de la 41^e législature sur l'accès aux services financiers de proximité. Le rapport est déposé le 29 octobre 2019 et contient des observations.



Photo : François Nadeau
Fonds Assemblée nationale

16 avril 2019

- Annonce du nom des deux salles de commission parlementaire du pavillon d'accueil, dont la désignation rend hommage à deux pionnières de la politique québécoise. L'une est désignée au nom de Marie-Claire-Kirkland, en l'honneur de la première candidate élue députée en 1961 et première femme nommée ministre en 1962. L'autre porte le nom de Pauline-Marois, en hommage à la première femme à accéder au poste de première ministre en 2012. L'inauguration se tient le 23 octobre, en présence de M^{me} Marois et de la fille de Marie-Claire Kirkland.



Fonds Assemblée nationale

29 mai 2019

- Au kilomètre zéro se déroule l'inauguration officielle du pavillon d'accueil de l'hôtel du

Parlement. Une cérémonie d'ouverture s'est par ailleurs tenue le 24 mai pour le personnel de l'administration.

30 mai 2019

- En vertu de la Loi sur les commissions d'enquête, le gouvernement décrète la création de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Outre la présidente, Régine Laurent, et les deux vice-présidents, neuf commissaires siègent à cette commission, soit cinq experts et des membres des quatre groupes parlementaires représentés à l'Assemblée nationale.

7 juin 2019

- Sanction de la Loi modifiant les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale à la suite de l'adoption de certaines mesures fiscales par le Parlement du Canada.

14 juin 2019

- Adoption d'une motion sur la création d'une commission spéciale de l'Assemblée nationale sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec.
- Ajournement des travaux intensifs.

15 et 16 juin 2019

- À la demande du premier ministre, et en vertu du Règlement, le samedi 15 juin, le leader du gouvernement dépose une motion sans préavis afin de tenir une séance extraordinaire visant à compléter l'étude du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement au besoin du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes. La séance se tient à partir de 9 h 02 et se termine à 4 h 07.
- Le leader du gouvernement dépose le dimanche 16 juin 2019 une seconde motion sans préavis afin de tenir une séance extraordinaire visant à compléter l'étude du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État. Les parlementaires siègent de 9 h 22 à 22 h 33.

Ces deux procédures législatives d'exception consécutives constituent une première à l'Assemblée nationale.

28 juin 2019

- Le président de l'Assemblée nationale, le gouvernement du Québec, le Barreau du Québec et le Barreau de Montréal concluent une entente sur le processus législatif relatif à l'équivalence des versions française et anglaise des textes législatifs.

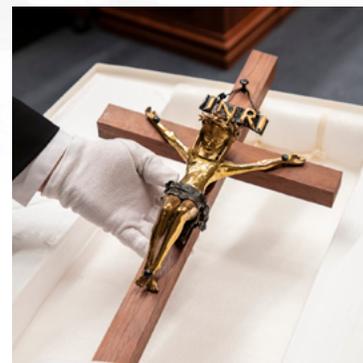


Photo : Claude Mathieu
Fonds Assemblée nationale

9 juillet 2019

- Pour faire suite à la motion adoptée le 28 mars, le crucifix est retiré de la salle de l'Assemblée nationale. Installé en 1982, il remplaçait le crucifix accroché en 1936. Considérées comme des objets patrimoniaux, les deux croix sont exposées dans une niche du hall du parquet du parlement.
- À Abidjan, au cours de la 45^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Maryse Gaudreault, est élue présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie.

30 août 2019

- Le député libéral de Jean-Talon, Sébastien Proulx, démissionne. M. Proulx était leader de l'opposition officielle.

4 septembre 2019

- Le premier ministre François Legault annonce des ajustements au Conseil des ministres :
 - Simon Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministre responsable de la Langue française, ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire;
 - Sonia LeBel, ministre de la Justice, ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne;
 - Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications;
 - Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, ministre responsable de la Condition féminine.

5 septembre 2019

- Le député libéral de LaFontaine, Marc Tanguay, est nommé leader parlementaire de l'opposition officielle.

13, 16 et 18 septembre 2019

- L'Assemblée nationale accueille le Festival de cinéma de la ville de Québec à l'agora du pavillon d'accueil.

17 septembre 2019

- Reprise des travaux de la 42^e législature.
- Michel Bonsaint cesse d'exercer ses fonctions de secrétaire général de l'Assemblée nationale.
- L'Assemblée nationale adopte une motion proposant de nommer François Arseneault secrétaire général par intérim de l'Assemblée nationale.

22 octobre 2019

- Nomination du douzième secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, Siegfried Peters.

28 octobre 2019

- Le restaurant Le Parlementaire fait peau neuve. Il ferme ses portes pour une période indéterminée.

14 novembre 2019

- L'Assemblée adopte une motion confiant à la Commission des finances publiques le mandat d'étudier la question de la fuite de données survenue chez Desjardins. Le rapport est déposé le 27 novembre et contient six observations.

2 décembre 2019

- La caquiste Joëlle Boutin est élue à l'élection partielle de la circonscription de Jean-Talon.

7 décembre 2019

- Adoption du projet de loi n° 34 visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité. La séance extraordinaire est ajournée le lendemain à minuit treize.

9 décembre 2019

- La composition de l'Assemblée est maintenant la suivante : outre le président, la Coalition avenir Québec forme le gouvernement avec 75 députés, le Parti libéral du Québec, l'opposition officielle avec 28 députés, Québec solidaire, le deuxième groupe d'opposition avec 10 députés et le Parti québécois le troisième groupe d'opposition avec 9 députés.
- Enfin, deux membres de l'Assemblée siègent comme députés indépendants.

Chronologie parlementaire 2020

20, 21 et 23 janvier 2020

- La Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs mène deux jours d'auditions à Montréal et un troisième à Val-d'Or.

4 février 2020

- Reprise des travaux de la 42^e législature.

7 février 2020

- L'Assemblée siège en séance extraordinaire afin de compléter l'étude du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires. Les commissions scolaires francophones deviennent des centres de services scolaires administrés par un conseil d'administration composé de parents, de représentants de la communauté et de membres de leur personnel.

10 mars 2020

- Le ministre Eric Girard prononce le discours sur le budget 2020-2021.

13 mars 2020

- L'accès aux visiteurs est suspendu à l'Assemblée nationale. Seules les personnes liées aux travaux parlementaires et à l'administration sont admises dans les édifices du Parlement.

17 mars 2020

- Ajournement des travaux parlementaires. Les travaux sont interrompus jusqu'au 13 mai en raison de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19. La plupart des employés de l'administration de l'Assemblée nationale exercent leurs activités en télétravail.

24 avril au 22 mai 2020

- Les commissions parlementaires tiennent des séances virtuelles, une première à l'Assemblée nationale. En tant que contrôleurs parlementaires du gouvernement, les députés et les députées entendent des membres du Conseil exécutif du 24 avril au 1^{er} mai dans le contexte de la COVID-19.

28 avril 2020

- En ce Jour de la compassion pour les personnes tuées ou blessées au travail, le drapeau de la tour centrale de l'hôtel du Parlement est mis en berne.

11 mai 2020

- Dominique Anglade devient cheffe du Parti libéral et, *ipso facto*, cheffe de l'opposition officielle.

13 mai 2020

- L'Assemblée nationale siège de 9 h 03 à 12 h 14. Dans le contexte de la COVID-19, des mesures de distanciation physique sont prises, dont un nombre réduit de parlementaires présents.
- L'Assemblée nationale présente le Tourné jeunes confinés sur sa page Facebook. Il s'agit du premier jeu-questionnaire virtuel de l'institution.

26 mai 2020

- Le président, François Paradis dépose une proposition de réforme parlementaire intitulée *Une Assemblée nationale dynamique, moderne et à l'écoute*.

12 juin 2020

- Ajournement des travaux de l'Assemblée nationale.

22 juin 2020

- Le premier ministre, François Legault, annonce des ajustements au Conseil des ministres :
 - Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux.
 - Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
 - Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice, ministre responsable de la Langue française, ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels ainsi que leader parlementaire du gouvernement.
 - Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale.
 - Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur.
 - Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation.

15 septembre 2020

- Reprise des travaux de l'Assemblée nationale.

21 septembre 2020

- Diffusion du premier atelier virtuel *Comment ça marche* sur la page Facebook, soit l'abc de l'Assemblée nationale. Trois autres ateliers suivront au cours de l'automne.

23 septembre 2020

- Nouvelle exposition à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale : *La plume et le verbe, ces parlementaires qui écrivent*. On peut la visiter en ligne, en version virtuelle.

28 septembre 2020

- L'Assemblée nationale souligne les 50 ans de la crise d'Octobre. Le documentaire *Regards croisés sur la crise d'Octobre* explore les coulisses politiques de l'automne 1970.

1^{er} octobre 2020

- La Bibliothèque de l'Assemblée nationale propose une exposition en ligne pour souligner les 50 ans de la crise d'Octobre

8 octobre 2020

- Le Bureau de l'Assemblée nationale adopte un règlement qui vise à compenser les émanations de gaz à effet de serre produites lors des déplacements des députées et des députés entre l'hôtel du Parlement et leurs circonscriptions.

9 octobre 2020

- Paul St-Pierre Plamondon est élu chef du Parti québécois.
- Le député de Vachon, Ian Lafrenière, est nommé ministre responsable des Affaires autochtones. Lucie Lecours, députée des Plaines lui succède à la présidence de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

- Mise en activité du nouveau système d'éclairage architectural de l'hôtel du Parlement et de l'édifice Pamphile-Le May.

1^{er} décembre 2020

- La Commission de la culture et de l'éducation dépose son rapport intitulé *Mandat d'initiative portant sur l'avenir des médias*. Le rapport comprend 10 observations et 20 recommandations.

3 décembre 2020

- Dépôt du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, *Protéger les victimes et cibler les clients-abuseurs*. Le rapport comprend 58 recommandations. Une motion est adoptée à l'unanimité. Elle fait de la lutte contre ce phénomène une priorité nationale.

4 décembre 2020

- Dépôt du rapport de la Commission de la santé et des services sociaux portant sur l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Les membres de la Commission ont formulé 17 recommandations.

9 décembre 2020

- La Commission de la Santé et des Services sociaux entend le directeur national de la santé publique et sous-ministre adjoint de la Direction de la santé publique, D^r Horacio Arruda.

11 décembre 2020

- Pascal Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Gabriel Nadeau-Dubois et Catherine Fournier, présente une motion relative à la motion de blâme de l'Assemblée nationale envers

Yves Michaud le 14 décembre 2000. Faute de consentement, la motion n'est pas débattue.

- Ajournement des travaux de l'Assemblée nationale
- La composition de l'Assemblée est la suivante :

La Coalition avenir Québec forme le gouvernement avec 76 députés.

Le Parti libéral du Québec forme l'opposition officielle avec 28 députés.

Québec solidaire forme le deuxième groupe d'opposition avec 10 députés.

Le Parti québécois forme le troisième groupe d'opposition avec 9 députés.

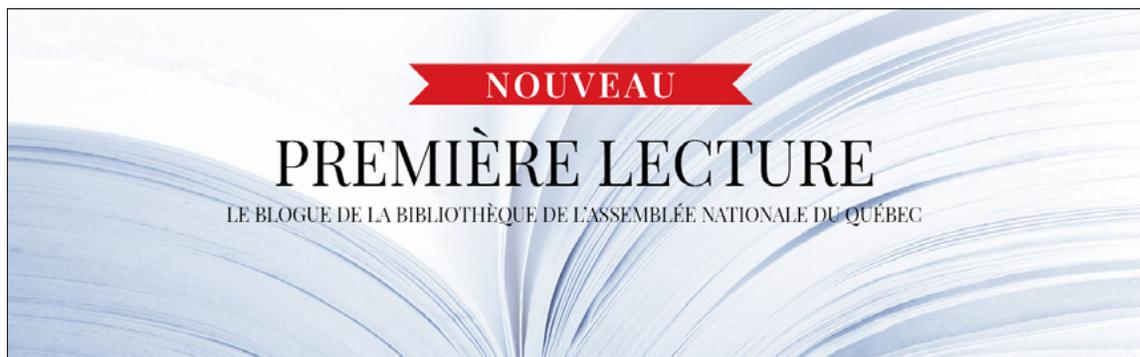
Enfin, deux membres de l'Assemblée nationale siègent comme députés indépendants.

15 décembre 2020

- Harold Lebel, député de Rimouski, quitte le caucus du Parti québécois. Il siège dorénavant comme député indépendant.
- Le Comité transpartisan sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale souligne le dépôt du rapport du Comité d'experts en la matière intitulé *Rebâtir la confiance*. À l'origine du mandat, la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine ainsi que des députées des trois groupes d'opposition veilleront au respect des recommandations.

17 décembre 2020

- Le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Denis Tardif, se retire du caucus de la Coalition avenir Québec.



Désormais, suivez-nous sur le nouveau blogue de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Première lecture*, qui prend la relève du *Bulletin*, sur la page premierelecture.bibliotheque.assnat.qc.ca/



L'exposition La plume et le verbe, ces parlementaires qui écrivent présente une sélection de ces ouvrages écrits par des députés.es en marge de leurs fonctions législatives. En parcourant l'exposition, vous pourrez découvrir des recueils de poésies, des romans, des pièces de théâtre, des essais, des biographies et des mémoires, rédigés par des femmes et des hommes politiques québécois depuis 1867 et provenant des riches collections de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Compte tenu du contexte actuel entourant la pandémie, l'exposition est accessible au grand public uniquement dans sa version virtuelle.

Exposition présentée jusqu'au 12 septembre 2021.

<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/546-expositions>

Tous les numéros du *Bulletin* publiés depuis 1970 sont accessibles en ligne sur le site de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/1797-bulletin-de-la-bibliotheque.





Photo : Kedl
Fonds Assemblée nationale



Photos : Christian Chevalier
Fonds Assemblée nationale

1



2



3



4



5



Du temps court des médias au temps long de l'histoire, le temps influence les projets, les discours et les actions des hommes et des femmes politiques. In saisissable et pourtant mesuré et compté, il structure les travaux parlementaires et le processus législatif. En secondes, en minutes et en heures; en jours, en semaines, en mois et en années; en rappels historiques et dans les ouvrages de mémoire : il est au cœur de la vie politique et démocratique. Il s'inscrit partout dans l'hôtel du Parlement, jusque dans la devise affichée sur sa façade. Mais que le temps soit suspendu comme en cette année 2020, c'est exceptionnel. On s'en souviendra.

Photo 1 et 3 : Francesco Bellomo

Photo 2 : Kedl

Photo 4 et 5 : Roch Théroux

Fonds Assemblée nationale